



Syndicat National Force Ouvrière des Lycées et Collèges
254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex
03.20.52.49.18 / 07 86 12 16 62
snfolc-lille@orange.fr

Lille, le 22 février 2026

De Guillaume Maës
Secrétaire départemental du SNFOLC 59

A l'attention de Monsieur Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

Objet : demande d'audience le 10 mars 2026

Monsieur le Ministre de l'Education nationale,

Les personnels des écoles, des collèges et des lycées du Nord, subissent de plein fouet votre décision de supprimer, dans l'académie de Lille, 245 postes dans les écoles du 1^{er} degré (dont 165 dans le Nord et 80 dans le Pas-de-Calais), et 167 postes dans le second degré.

Dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais, ce sont 177 ETP qui seront retirés aux collèges, et 58 aux LGT. Notre académie, qui concentre pourtant historiquement de nombreuses difficultés sociales et économiques, et de nombreuses difficultés scolaires est la plus touchée par ces retraits massifs d'emplois. Emblématiquement, 18 postes seront à nouveau supprimés cette année dans nos SEGPA.

Cette nouvelle vague de fermetures de postes continue à dégrader les conditions d'enseignement des élèves et de travail des collègues en maintenant des effectifs par classe très chargés, en entraînant des affectations sur des postes précaires ou en service partagé.

De même cela rend les conditions de travail des AESH impossibles puisqu'il n'est même pas prévu qu'elles aient la place de s'installer dans la salle de classe auprès de l'élève ou, la plupart du temps, des élèves qu'elles accompagnent. La précarité de leur statut est insupportable.

C'est pourquoi la FNEC FP-FO 59 a déposé un préavis de grève à compter du 2 mars 2026 et que le SNFOLC59, mandaté par ses adhérents en assemblée générale le 12 février dernier, a décidé de vous demander audience et de se rassembler devant le ministère le mardi 10 mars 2026 à partir de 13h pour porter les revendications suivantes :

- L'annulation de toutes les suppressions de postes prévues pour la rentrée scolaire 2026
- La baisse durable des effectifs par classe à tous les niveaux, dans tous les types d'établissements
- Le rétablissement de l'enseignement de technologie en classe de 6e
- Le recrutement massif de personnels (enseignants, AESH, Vie scolaire, administratif, technique, santé et social)
- Un rattrapage salarial à la hauteur de l'inflation et du déclassement subi
- Un statut de la Fonction Publique pour les personnels AESH et AED
- La titularisation des personnels contractuels qui le souhaitent
- La suppression des PIAL et des PAS et de la mutualisation des AESH
- La création des places nécessaires en IME/ITEP.

Une déclaration d'intention de manifester a été déposée auprès de la préfecture de police de Paris.

J'ai été informé que d'autres syndicats départementaux de la FNEC FP FO ont également décidé de participer à ce rassemblement.

Je vous demande de recevoir le mardi 10 mars une délégation afin de vous porter nos revendications.

Je me tiens à votre disposition pour toute précision.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le secrétaire départemental,
Guillaume Maës

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guillaume Maës', written in a cursive style.